

## Société | Covid-19: l'accélération se confirme en Nouvelle-Aquitaine



Avec un taux d'incidence passant de 16,98 / 100 000 habitants, du 12 au 18 août, à 24,5 du 15 au 21 août, l'Agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ne peut que constater la hausse et avec elle l'accélération au plan régional de la circulation du virus. Une augmentation des indicateurs jugée « importante » par la structure, avec des départements plus concernés que d'autres entraînant pour certains d'entre eux l'évolution de leur statut sanitaire, à quelques jours de la rentrée scolaire et économique. C'est le cas en Gironde, désormais placée en « vulnérabilité élevée ». Mais la surveillance est également particulièrement de mise dans les Pyrénées-Atlantiques, le Lot-et-Garonne ou encore la Vienne. **Détail de la situation.**

Si, selon l'ARS, l'augmentation importante des indicateurs de surveillance issus de SI-DEP se poursuit dans l'ensemble de la région avec 24,5 cas / 100 000 habitants, ces « fortes augmentations » sont observées en particulier dans les Pyrénées-Atlantiques avec 29,4 / 100 000 habitants contre 14,3 en semaine 33, dans le Lot-et-Garonne (17,9 / 100 000 habitants contre 6,7 en semaine 33) et dans la Vienne (17,6 / 100 000 habitants contre 8,5 en semaine 33).

### La Gironde placée "en vulnérabilité élevée"

En Gironde, c'est l'ensemble des indicateurs de la situation sanitaire qui sont à la hausse depuis plusieurs jours, souligne l'agence régionale. Non seulement, le taux d'incidence (J-3/J-9) augmente très fortement depuis plusieurs jours passant de 21,1 à 51,9 /100 000 habitants en une semaine, mais le taux de positivité est également en augmentation atteignant 4,2% contre 2,3 % la semaine précédente. Si le nombre de passage aux urgences reste stable ainsi que le nombre de consultation pour suspicion de COVID-19 chez SOS-Médecins, le nombre d'hospitalisation dans le département est de 42 sur les 71 que compte l'ensemble de la région dont 7 en réanimation sur le total régional de 12. Enfin, le nombre de cluster est en augmentation. Autant d'éléments justifiant désormais, le placement de la Gironde en vulnérabilité élevée, annonce l'ARS.

Une décision d'évolution du statut sanitaire qui ne touche pas les autres départements les plus concernés. « Les Pyrénées-Atlantiques restent en vulnérabilité modérée et les autres départements en vulnérabilité limitée, avec une

vigilance particulière dans le Lot-et-Garonne et la Vienne », précise en effet l'ARS.

## 31 clusters dans 8 départements

Quant au suivi des cas groupés gérés par l'ARS, 31 sont actuellement en cours au 25 août (dont 3 en EHPAD à Bouliac, Bordeaux (33) et Lamontjoie (47)) sur le territoire régional, dont 11 nouveaux clusters depuis le 21 août. Sur ces 11 nouveaux cas groupés, 6 sont situés en Gironde, mais au total, 8 départements sur les 12 que compte la région, abritent un ou plusieurs clusters.

L'ARS en recense 1 en Corrèze, 2 en Creuse, 2 en Dordogne, 14 en Gironde, 1 dans les Landes, 3 en Lot-et-Garonne, 6 dans les Pyrénées-Atlantiques dont 2 en Béarn, et 2 dans la Vienne. Quant à l'évènement, ou au lieu à l'origine de la transmission du virus, outre les EPADH, ils sont en réalité assez variés : évènement privé ou familiaux élargis, milieu professionnel, complexes touristiques, commerces, collectivités...

Enfin, quant à la prise en charge des cas de Covid par l'hôpital, 71 personnes sont actuellement hospitalisées, soit 8 de plus depuis le 21 août, dont 12 en réanimation ou en soins intensifs (+ 3 depuis le 21 août). L'augmentation des cas graves hospitalisés et des prises en charge en réanimation reste donc très modérée, et n'entraîne pas dans ces proportions d'impact sur le système de santé. Pour autant avec l'approche de la rentrée scolaire mais aussi économique, l'ARS Nouvelle-Aquitaine appelle encore et toujours à la prudence et la responsabilité de chacun, avec « un seul mot d'ordre » : «la poursuite de l'application des gestes barrières par tous et partout ! Il faut impérativement se protéger et protéger son entourage et en particulier les personnes fragiles ». Une prescription générale que "partout des règles claires" promises par Emmanuel Macron ce 25 août sur son compte Twitter, viendront préciser, tant en entreprises qu'en classes ou dans les lieux publics.

**MISE A JOUR au 26/08/2020 - 16h20** : La Ville de Bordeaux annonce par communiqué que Pierre Hurmic, le Maire de Bordeaux, a décidé d'étendre l'obligation du port du masque en extérieur dans le centre-ville à compter du lundi 31 août, et ce "en conformité avec les consignes de Santé Publique France et de l'Agence Régionale de Santé sur la circulation du Coronavirus dans la région et notamment à Bordeaux".



Solène Méric

*Crédit Photo : DR*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 26/08/2020*

*[Url de cet article](#)*